

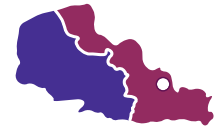
# Le corridor minier conforte sa rive gauche

Au sein de l'agglomération de Valenciennes, la rive droite de l'Escaut s'appuie sur le dynamisme de la ville principale et multiplie les opérations de développement. La rive gauche, en revanche, reste à l'écart, cloisonnée et limitée par son organisation linéaire, ses nombreuses friches et ses anciennes cités minières (2.600 maisons).

Regroupant près du tiers de la population de l'agglomération, ce corridor minier incarne un territoire en difficulté économique et sociale, avec un taux de chômage de 28 %. Pour en sortir, un ambitieux programme de rénovation, porté par la communauté d'agglomération de Valenciennes-Métropole et associant sept communes, a été adopté sur six quartiers, de Bruay-sur-l'Escaut à Vieux-Condé. Le renouvellement de l'offre de logements

et sa diversification en constituent l'axe principal : 272 démolitions (y compris les Camus Hauts du quartier Gras Bœuf) seront

compensées par la construction de 346 habitations nouvelles, souvent individuelles. De plus, une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU) permettra d'inciter et d'aider les propriétaires, bailleurs ou occupants, à rénover leur patrimoine. Un effort particulier sera consenti sur la construction ou la réhabilitation des groupes scolaires, toujours issus de l'époque minière. La création d'une trame verte et de chemins piétonniers rappellera la proximité des forêts de Raismes et Bonsecours, un des atouts "nature" de ce secteur.



CORRIDOR MINIER

### CHIFFRES CLÉS

- Programme logements : 272 démolitions, 346 constructions, 78 réhabilitations et 782 résidentialisations.
- Le budget du projet de renouvellement urbain du corridor minier est à la mesure de la démarche intercommunale (de la cité Thiers, sur le territoire de Bruay-sur-l'Escaut et Escautpont au Blanc Misseron, sur Crespin et Quiévrechain) : 114.690.621 €.
- La participation de la Région Nord-Pas de Calais s'élève à 16.475.355 €. Elle porte notamment sur la qualité des logements, l'aménagement des espaces publics (Bruay-sur-l'Escaut, Escautpont, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Vieux-Condé, Crespin et Quiévrechain), celui des espaces commerciaux de la place Henri Durre, la création ou la réhabilitation d'équipements...



## Sous le signe du développement durable

La communauté d'agglomération Valenciennes-Métropole a mis en place un référentiel Habitat & Environnement dont les prescriptions, visant notamment à économiser

l'énergie et l'eau, concernent les nouveaux logements. C'est le projet de la cité Sout à Fresnes-sur-Escaut qui sera sans doute le plus exemplaire. Dans cette cité minière

dégradée, d'anciennes friches industrielles offrent des terrains disponibles propices à l'édification d'un véritable écoquartier. Un cahier des charges HQE (Haute Qualité Environnementale) est prévu pour les opérations immobilières, les espaces publics et les modes de déplacement doux, favorisés dans la perspective de l'arrivée de la ligne 3 du tramway.

### Un complexe sportif et socio-éducatif

Le Blanc Misseron, quartier partagé entre Crespin et Quiévrechain, souffre d'une absence d'équipements, en particulier dans le domaine de la petite enfance. Des préfabriqués font office de classes à l'école maternelle alors que les effectifs sont appelés à croître avec la construction, dans le cadre du projet du renouvellement urbain, de 150 à 200 logements. Le groupe scolaire actuel sera donc agrandi avec la réalisation de quatre nouvelles classes, deux maternelles et deux primaires, reliées entre elles par une salle polyvalente. Une structure multiaccueil "petite enfance", un jardin pédagogique, des services de restauration seront également aménagés. Ces équipements modernes répondront ainsi aux enjeux de sociabilité indispensables à la vie des quartiers.

